

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT SIX
Le 06 février 2026 Le 16 février à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : **Etaient présents :**
Le 20 février 2026

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, COLLET, DAUSSE, DORÉ,
 FERY, HOCHET, LEFEVRE, RAINE, SANNIER,
Messieurs : BOUFFARD, FAUDOT, LEBOURGEOIS, LE MASSON,
 LESUEUR, MORAND, MORTREUX, RICHET, SAINT-
 MARTIN.

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 25

Absents :

Madame	LOUBET	<i>(excusée pouvoir à S. BOUFFARD)</i>
Madame	MAJDOUBI	
Madame	VIDEAU	<i>(excusée pouvoir à M. ASSELINE)</i>
Monsieur	BRUNEAU	<i>(excusé pouvoir à P. MORTREUX)</i>
Monsieur	DEGUSSEAU	<i>(excusé pouvoir à O. SAINT-MARTIN)</i>
Monsieur	DUTHILLEUL	
Monsieur	SIMON	<i>(excusé pouvoir à X. RICHET)</i>

Xavier RICHET est désigné secrétaire de séance

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET DES TARIFS DE LOCATION DE LA BARONNIE

Nicole DORÉ, Conseiller Municipal délégué, propose de modifier le règlement intérieur et de nouveaux tarifs de location et de caution concernant le Domaine de la Baronnie. Quelques modifications dans le règlement ont été effectuées et un cahier des charges incendie y a été ajouté.

Où cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal :

 **VALIDE** le règlement intérieur (ci-joint)

Accusé de réception en préfecture
 014-211401013-20260216-20260112-DE
 Date de télétransmission : 20/02/2026
 Date de réception préfecture : 20/02/2026

DECIDE au compte de ce jour, les prix de location des salles du site de la Baronnie seront les suivants :

TARIFS DE LOCATION (€ TTC), TVA à 20%

<u>GRANGE A DIMES</u>	1 jour (de 9h le jour de la location) à 9h le lendemain)*	Week-end (du vendredi 14h au lundi 9h) *
Tarif 1 : Particuliers non Brettevillais	2 290 €	3 750 €
Tarif 2 : Entreprises, associations non Brettevillaises, comités d'entreprises. Du lundi au jeudi uniquement.	1 835 €	3 750 €
Tarif 3 : Particuliers Résidents Brettevillais (et filiation directe **). Associations Brettevillaises (du 1 ^{er} mai au 31 octobre).	1 110 €	2 190 €
Tarif 4 : Associations Brettevillaises (du 1 ^{er} novembre au 30 avril). Pas d'arrhes, la somme de mise à disposition de la salle est à régler à réception du contrat.	210€	410€

<u>Les options Grange</u>	Une fois installée, elle ne devra plus être modifiée.
Scène jusqu'à 16m ²	162€
Scène jusqu'à 36m ²	300€

<u>MANOIR</u>	1 jour (de 9h le jour de la location) à 9h le lendemain)*	Week-end (du vendredi 14h au lundi 9h) *	1 jour (de 9h le jour de la location) à 9h le lendemain)*	Week-end (du vendredi 14h au lundi 9h) *
	<u>Cellier</u>		<u>Rez-de-chaussée complet</u> (incluant le cellier)	
Tarif 1 : Particuliers non Brettevillais	380€	760€	650€	1 115€
Tarif 2 : Entreprises. Associations non Brettevillaises. Comités d'entreprises. Du lundi au jeudi uniquement.	300€	760€	525€	1 115€
Tarif 3 : Particuliers Résidents Brettevillais (et filiation directe **). Associations Brettevillaises (du 1 ^{er} mai au 31 octobre).	175€	345€	300€	600€
<u>Autres salles du Manoir, Tarif Unique</u>				
Salle d'expositions (culture et Patrimoine)	gratuit			
Salles du premier étage (louées qu'en complément d'une autre salle du Manoir)	250€	500€		

Accusé de réception en préfecture
 014-211401013-20260216-20260112-DE
 Date de télétransmission : 20/02/2026
 Date de réception préfecture : 20/02/2026

Les forfaits *	
1 jour (du lundi au jeudi uniquement) :	De 9h le jour de la location à 9h le lendemain
Week-end :	De 14h le vendredi à 9h le lundi.
Les forfaits sont pour 24h minimum. En semaine, possibilité de louer à partir d'1.5 jour, le tarif sera alors multiplié par le même coefficient.	
** Filiation directe : enfants, petits-enfants, parents ou grands-parents du résidant Brettevillais.	
Les opérations commerciales ou pour le compte d'autrui (usage de prête nom) seront tarifées en 100% (Tarif 1).	
Des remises de 20% sur le tarif de location peuvent être proposées selon les conditions ci-après : • Si un locataire prend la Grange en Tarif 1 le week-end, la remise lui est appliquée sur une location manoir sur la même date. • Lors des salons de promotions. • Pour une location de 3 jours consécutifs minimum. ***** Pour 3 locations validées sur une période de 12 mois : une remise de 25% sera appliquée sur la dernière location uniquement.	

Forfaits sur demande pour les associations Brettevillaises en Tarif 4 <i>(Du 1^{er} novembre au 30 avril), en plus du forfait à 210€TTC, et selon la liste du mobilier fourni.</i>	
Ménage Grange sortie de salle, annexes comprises.	210€
Mise en place et démontage du mobilier (type repas assis / salons, jusqu'à 150 personnes).	270€
Mise en place et démontage du mobilier (type repas assis / salons, jusqu'à 300 personnes).	410€
Mise en place concert, clips et barres de liaison. Démontage, jusqu'à 200 personnes.	200€
Mise en place concert, clips et barres de liaison. Démontage, jusqu'à 300 personnes.	230€
Montage et démontage de scène jusqu'à 16m ²	90€
Montage et démontage de scène jusqu'à 36m ²	150€
Demande de mise à disposition de mobilier / matériel supplémentaire.	80€

Adopté à l'unanimité.

Date de publication : le **20 février 2026**
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, **20 février 2026**

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20260216-20260112-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026



Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20260216-20260112-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026